



## De l'estimation à l'expertise, les sources autorisées



### Solliciter un expert

La profession n'étant pas réglementée – aucun diplôme n'est requis –, tout le monde peut se revendiquer expert dans un domaine. Un expert procède à une expertise sur pièce. Il vous délivre un document écrit et détaillé, qui atteste de l'authenticité de l'objet – c'est-à-dire de l'époque et de l'auteur – et de son état de conservation au moment de l'expertise. L'expert est tenu à une garantie décennale. Ne confondez pas expertise et estimation. Cette dernière, qui peut également être faite par un expert, est bien moins détaillée et n'engage pas son auteur. Elle est, d'ailleurs, souvent, orale. Sur le marché, 80 % des experts sont des marchands. Quand vous avez affaire à un expert-marchand, mieux vaut demander plusieurs avis. En effet, ce professionnel étant juge et partie, il peut être tenté d'estimer votre objet à la baisse, pour vous le racheter à bas prix. Cela dit, les marchands ont, par leur expérience, une excellente connaissance du secteur, et parmi eux figurent certains des meilleurs experts. Si vous souhaitez connaître la renommée d'un expert, saisissez son nom sur un moteur de recherche; vous pourrez ainsi savoir quel est son niveau d'études, s'il exerce, ou non, une activité marchande, etc. Ses publications – travaux de recherches, mémoires, catalogues de ventes spécialisés... – vous donneront aussi des indices sur son niveau d'expertise. Les experts peuvent être agréés par des syndicats, plus ou moins sérieux. La cooptation est souvent la règle pour entrer dans un de ces organismes. Certains, cependant, font passer des concours d'entrée ou exigent la rédaction d'un mémoire. Un agrément auprès du Conseil des ventes volontaires indique, lui, que l'expert a déjà travaillé pour un commissaire-priseur.

### Demander une estimation en ligne

À partir de photos envoyées par e-mail, trois sites vous délivrent une estimation plus ou moins détaillée de votre objet. Certains marchands proposent le même service, mais il faut alors être prudent, car ils peuvent chercher à vous racheter l'objet à bas prix. Prenez la précaution de demander plusieurs avis.

#### ● Gratuite sur [expertissim.com](http://expertissim.com), un site de mise en relation

L'un des 34 experts d'expertissim.com vous donnera une fourchette d'estimation (haute et basse) en faisant une préexpertise – ce service, actuellement gratuit, va devenir payant dans les prochains mois (5 €). À l'issue de celle-ci, vous pouvez décider de garder l'objet ou de le vendre sur le site, sans frais d'insertion. Dans ce dernier cas, il faut envoyer l'objet au site, à Paris, où une expertise sur pièce est alors réalisée. Puis le site met l'objet en vente, selon le principe des enchères descendantes : le prix baisse au fil des semaines (8 au maximum) jusqu'à ce qu'un montant plancher, fixé par le vendeur, soit atteint. Si l'objet est vendu, les 5 € lui seront rétrocédés. Les frais facturés au vendeur par le site s'élèvent à 3,76 % du prix de vente.

